POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITE.ES : Un enjeu de société et de lutte

1) La pauvreté comme perspective ?

2) La retraite, un droit, des retraités indispensables

3) Des revendications avec les salariés, des financements

USR CGT Val de Marne mai 2023

Quelques remarques préliminaires...

- Le pouvoir d'achat des retraité.e.s est un enjeu essentiel, un enjeu de société et de civilisation. Il subit des politiques successives de régressions sociales, et fait l'objet de batailles d'idées sur la place des retraité.e.s dans la société, les solidarités et le fonctionnement de toute la société.
- L'exposé ne traite pas des nombreuses autres dimensions de la vie des retraité.e.s qui ont néanmoins un lien avec leur pouvoir d'achat, l'accès à la santé et aux services publics, la politique des plateformes de l'État et le numérique etc.
- L'exposé ne traite pas de la propagande gouvernementale actuelle sur le soi-disant déséquilibre des systèmes de retraite, l'argumentation syndicale a été largement développée par ailleurs.
- Le premier point alerte sur la trajectoire que suivrait le pouvoir d'achat des retraité.e.s, avec les hypothèses adoptées par le COR. Elles se traduisent par des projections jusqu'en 2070 qui peuvent paraître arbitraires et simplistes tant le contexte apparaît déjà mouvant aujourd'hui, mais qui traduisent des hypothèses démographiques établies (des enfants déjà nés aujourd'hui), des hypothèses de croissance de la productivité du travail et de croissance des ressources disponibles « crédibles », et surtout **le choix** du maintien de la répartition actuelle des richesses entre travail et profit sur toute la période...et donc l'intérêt de se mobiliser pour un autre avenir.

USR CGT Val de Marne mai 2023

Niveau de retraite, niveau de vie

- Le niveau de vie (INSEE) :

  - les ressources du foyer nettes d'impôts et de cotisations divisées par le nombre d'« Unités de consommation »

- Soit :

  - 1 unité pour la première personne,

  - 0,5 unité pour chaque personne de 14 ans et plus,

  - 0,3 unités pour chaque enfant de moins de 14 ans.

- A noter : 31,5 % de répondant.es vivent seul.es dans l'enquête UCR, la différence d'espérance de vie, et, à l'avenir, l'évolution de la vie en couple ferait que ce sont plus souvent des femmes dont les retraites seraient nettement plus faibles, avec moins de réversion, qui se retrouveraient seules

Le reste à vivre

- **Dépenses pré-engagées** : indispensables et non négociables (à court terme)…

  - logement, énergie, eau, télécommunications, assurances.

- **Dépenses contraintes :**

  - transport, reste à charge santé, pensions alimentaires, dettes, crédits à la consommation, impayés.

- **Dépenses « arbitrables » , reste à vivre** :

  - alimentation, culture, sport, petits enfants...

La pauvreté

Par convention 60 % du niveau de vie médian de la population

1 128 euros par mois pour une personne vivant seule, 1 680 euros pour un couple sans enfants.

- 16,6% de la population (9,6 % des 75 ans ou plus) est pauvre en 2020 dans le Val-de-Marne, 21,7, % pour l'arrondissement de L'Hay-les-Roses, 15,6 % pour celui de Créteil, 11,8 % pour celui de Nogent.
- 1 million de retraité.e.s de plus de 65 ans vivant hors institutions sont pauvres en 2018. Le taux de pauvreté reste à ce jour inférieur à celui des actif.ve.s.
- 11 360 bénéficiaires du minimum vieillesse en Val de Marne.
- Le taux de pauvreté double pour les femmes de plus de 75 ans.

USR CGT Val de Marne mai 2023

La pauvreté : une contrainte de tous les instants

- La mise en place de mécanismes pour faire face, jour après jour, dans l'organisation du quotidien, peut générer un mal-être et des problèmes de santé physiques ou psychiques, étant donné la place prise par ces considérations.
- En France, les dimensions de la pauvreté identifiées sont : les privations matérielles, et de droits, la maltraitance sociale, la maltraitance institutionnelle, l'isolement, la dégradation de la santé physique et mentale, les contraintes de temps et d'espace, les peurs et souffrances, ainsi que les compétences acquises et non reconnues.
- Deux expériences se retrouvent dans presque toutes les dimensions et les relient : il s'agit de l'expérience du combat pour vivre dignement et de celle la dépendance aux autres et aux institutions.

Un reste à vivre écrasé, plus encore pour les pauvres

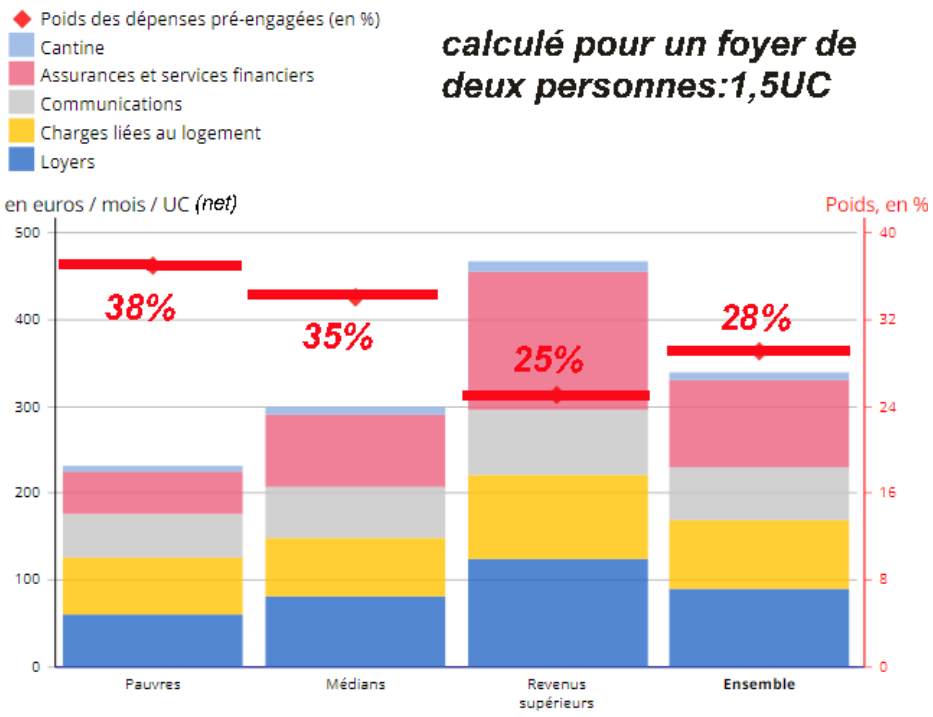

- Grande pauvreté : 60 % de dépenses pré-engagées... un reste à vivre de 7,50 € par jour
- Au seuil de pauvreté : 22 € par jour
- Moyenne retraité.e.s : 38 € par jour
- Propriétaires de leur logement de plus de 65 ans (charges de loyer…) :

  à Vincennes : 70 %

  à Vitry : 55 %

  à Valenton : 45 %

USR CGT Val de Marne mai 2023

La redistribution est décisive

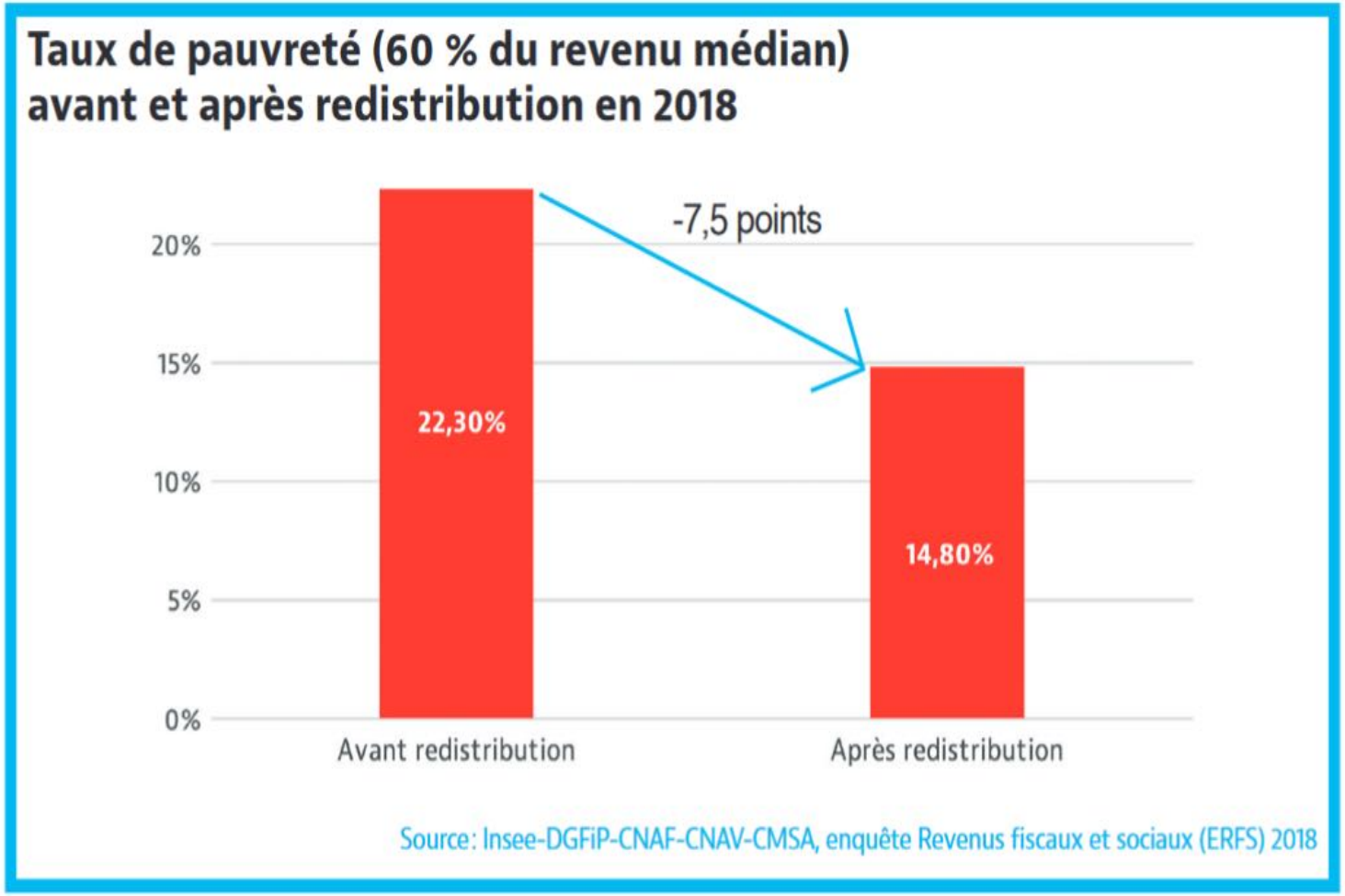

Mais le non recours aux droits reste un problème important, d'autant plus avec le concept d'« État plateforme numérique »...

Dans l'enquête de l'UCR

- **7,6 % des répondants en dessous du seuil de pauvreté**

Des précarités :

- alimentation 5,5 % de l'ensemble des répondants
- reste à charge santé 12 %
- dignité, coiffure, habillement : 13 %
- coût des activités, culture, sports, loisires 36 %

En 2018 le niveau de vie des retraités baisse !

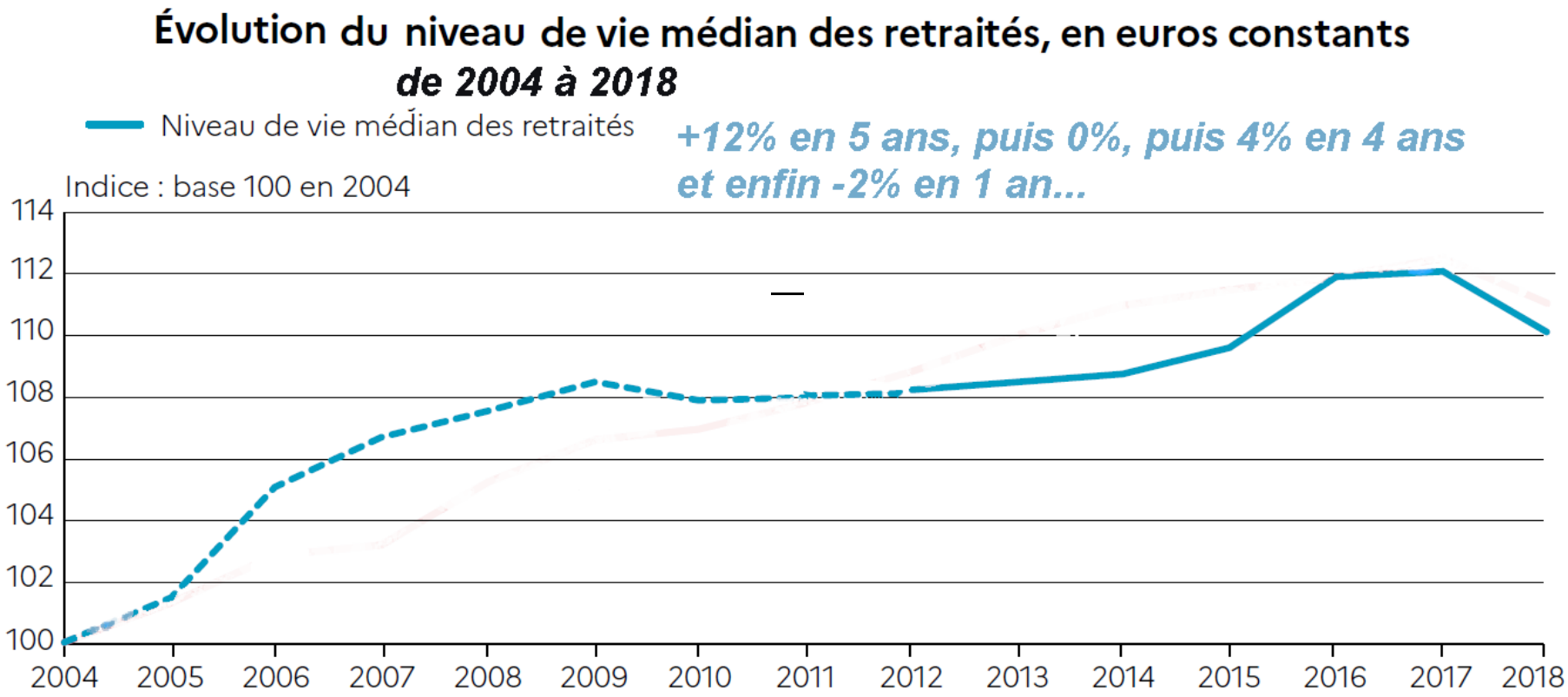

USR CGT Val de Marne mai 2023

Pour la CGT une baisse constante du niveau de vie

- Le graphique précédent intègre l'évolution des salaires des nouveaux/nouvelles retraité.e.s.
- La CGT considère l'évolution pour une retraite donnée : - 10 à 12 % de pouvoir d'achat sur la période.
- Il représente en même temps l'évolution du niveau de vie médian de retraités qui n'ont pas tous subi les réformes des retraites successives.
- La « cassure » de la courbe en 2018 risque de représenter le début d'une inversion de tendance, l'augmentation de la CSG et la non-revalorisation des retraites cette année-là a été un évènement marquant.
- Rappel : la CSG a été créée en 1991, taux de 1,1 %, appliquée aux retraités en 1993 au taux de 2,2 % puis 3,4 % en 1997, 6,2 % en 1998, 6,6 % en 2005, 8,3 % en 2018

Depuis 1993, l'indexation sur les prix, la CSG...

- Après le passage en retraite, une baisse inexorable du niveau de vie avec l'indexation sur les prix et la CSG

Graphique 2 **Évolution cumulée du pouvoir d'achat de la pension tous régimes d'assurés ayant liquidé en 1993**

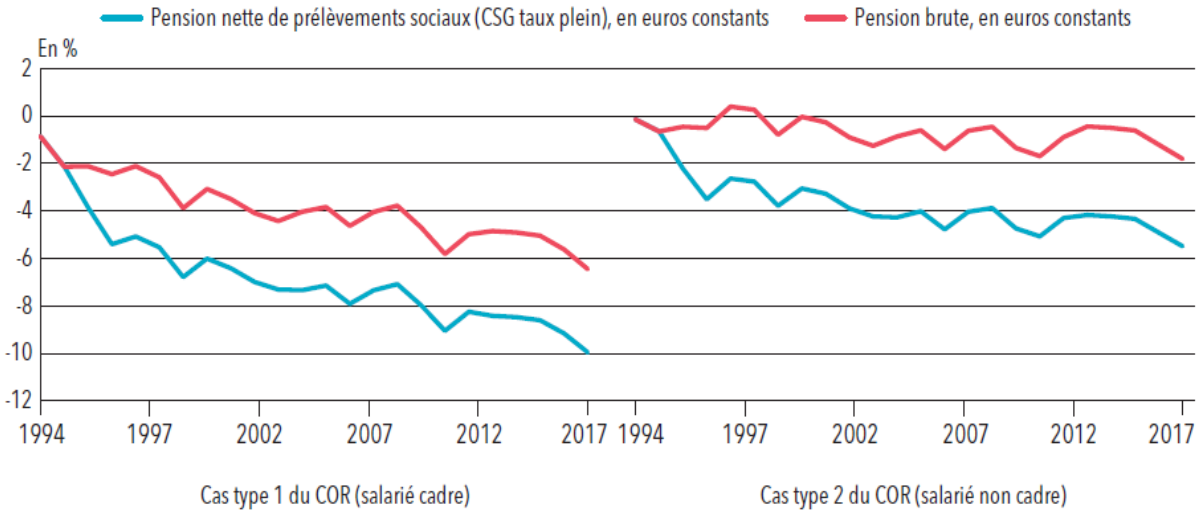

-10 % pour les cadres

- 6 % pour les non-cadres

pour une vie en retraite et en 2018 nouvelle augmentation de la CSG

USR CGT Val de Marne mai 2023

Pension moyenne /revenu moyen selon le COR

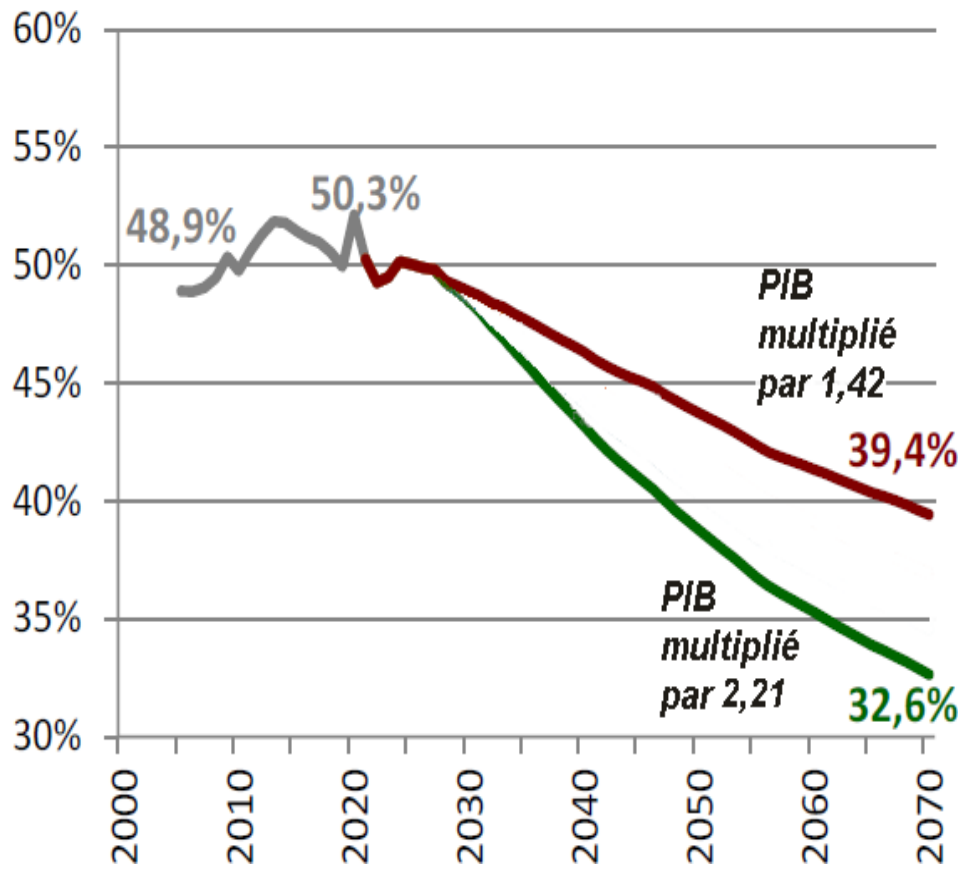

Aujourd'hui environ 50 %, mais la pension moyenne représentait environ 70 % du revenu moyen dans les années 80 !

En 2070, le COR prévoit
pour une croissance de la productivité moyenne de 1,6 %/an : **PM/RM = 32,6 %**
Pour une croissance de la productivité de 0,7 %/an **PM/RM = 39,4 %**

A noter que la croissance du PIB présentée ici est une extrapolation de la croissance de la productivité à population active constante et taux de chômage constant et ne vient pas du COR

Donc le COR prévoit une pension moyenne très inférieure au seuil de pauvreté en 2070...d'autant plus que la création de richesses serait grande !

USR CGT Val de Marne mai 2023

Le COR fait un choix de société et un choix politique

C’est un véritable projet de société qui laisse les retraités.e. de côté, crée une fracture générationnelle et sociale

- pas d’augmentation des cotisations (de la part socialisée du salaire)

- pas d’indexation sur les salaires

- malgré l’augmentation prévue du nombre des retraités maintien de la part du PIB à peu près à sa valeur actuelle

- **Un objectif : transformer le système par répartition : une base minimale par répartition et le reste en capitalisation.**

Pour le COR, le gouvernement, le MEDEF, c'est un coût

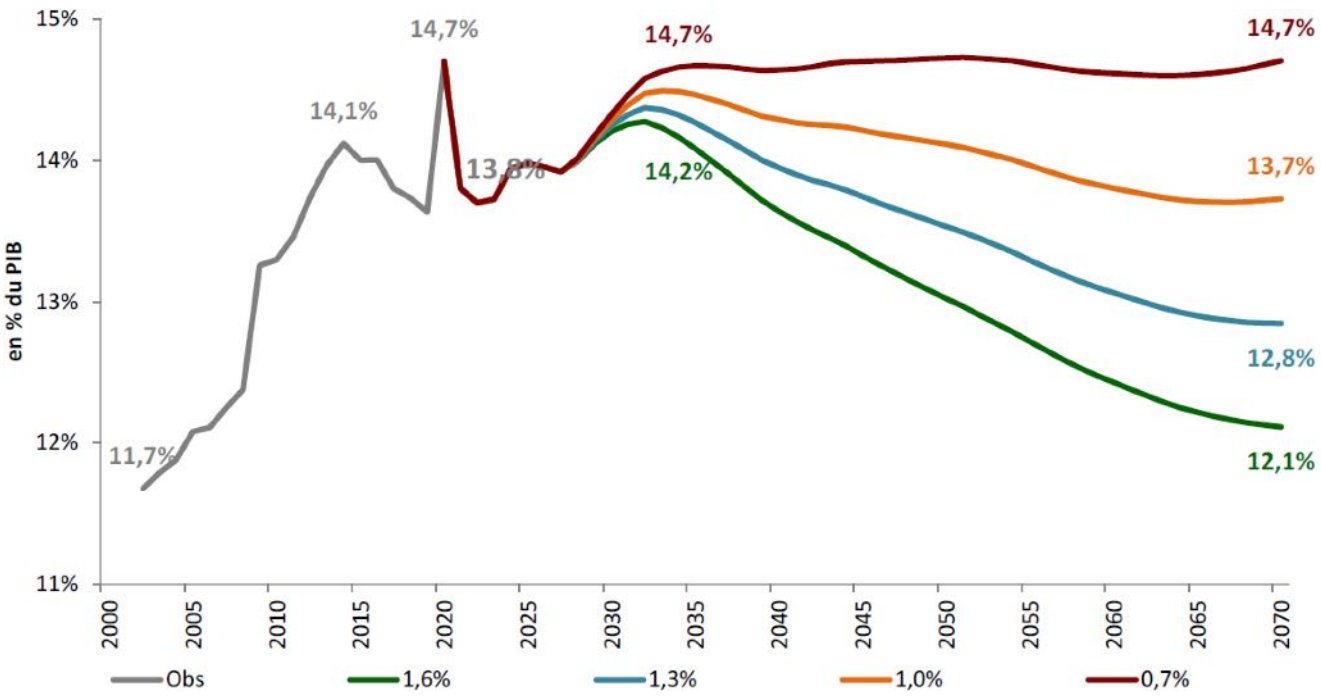

Quel que soit le **volume de richesses créées** (ici de +40 % a plus que doublé d'ici 2070) la **part des retraites** est une **variable d'ajustement** et doit contribuer à **maintenir ou augmenter la part du capital**

USR CGT Val de Marne mai 2023

L'espérance de vie : une évolution de civilisation historique

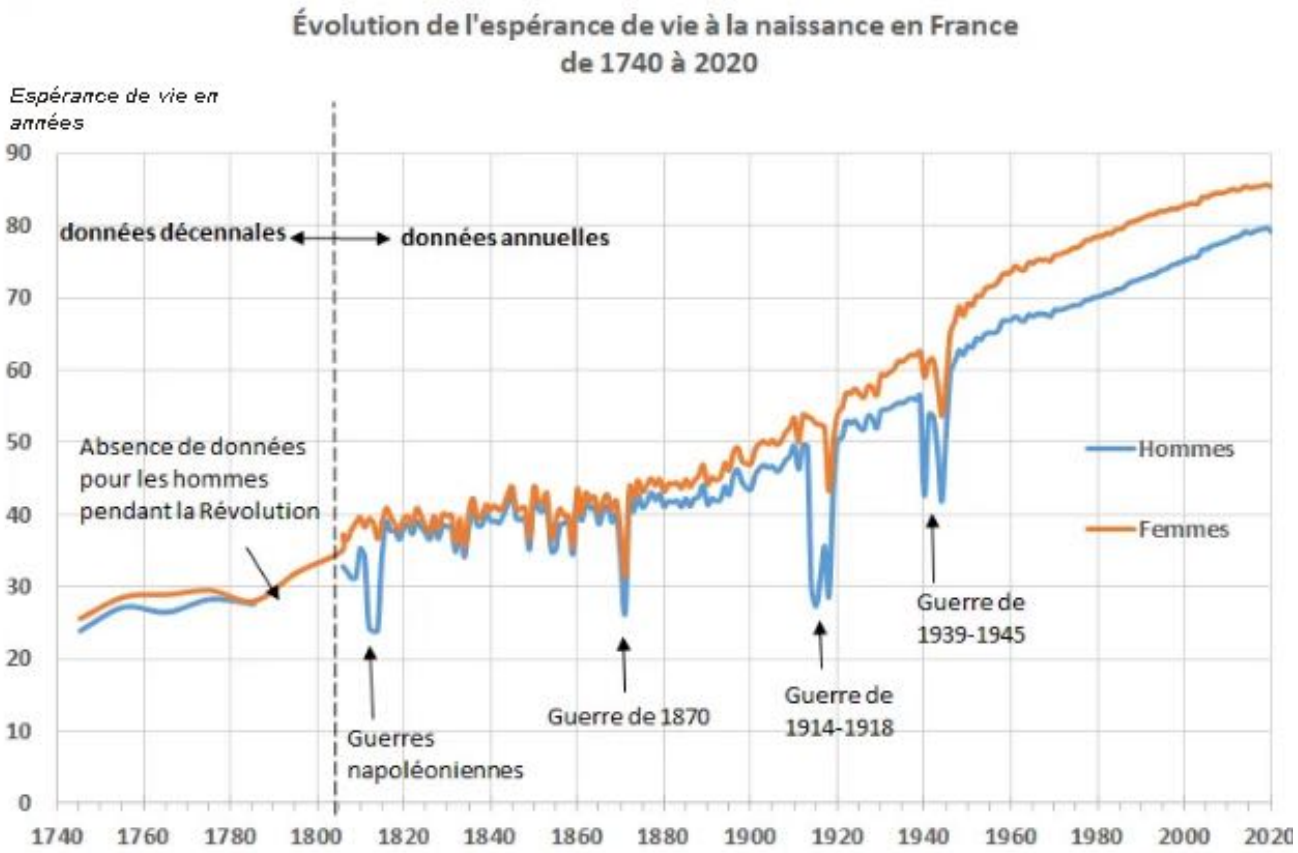

Aux épisodes guerriers près, l'espérance de vie reflète les progrès de la société...mais depuis 2010 sa progression paraît ralentie. Limite naturelle ou effets de la crise et de politiques antisociales ?

USR CGT Val de Marne mai 2023

Un projet qui bafoue le droit à la retraite

- Le COR reflète une conception gouvernementale du 19ème siècle : la retraite comme allocation de survie pour les plus plus pauvres, à l'espérance de vie plus courte :

  13 ans d'espérance de vie à la naissance en moins pour les hommes (71 ans/84 ans) et **8 ans** pour les femmes (80ans/88ans) **entre les plus pauvres et les plus aisés**

  - espérance de vie en bonne santé **à la naissance** : **65,9 ans pour les femmes et 64,4 ans pour les hommes.**

  - espérance de vie en bonne santé **à 65 ans** : **77,1 ans pour les femmes et 75,6 ans pour les hommes**

- **La différence entre l'espérance de vie à la naissance et l'espérance de vie à 65 ans reflète la qualité de vie avant la retraite, l'effet des handicaps accumulés, l'accès à la formation, etc.**

Un projet à l'opposé des besoins de la société !

- **Aujourd'hui les 17 millions de retraité.e.s :**

  - sont indispensables à la vie politique locale

  - sont indispensables aux associations

  - sont indispensables pour l'accueil de la petite enfance

- Ils sont indispensable à la vie économique, à l'emploi : 20 % de la consommation dans le Val-de-Marne

  D'autant plus suivant l'espérance de vie en bonne santé.

USR CGT Val de Marne mai 2023

Un poids considérable !

- **Politique**
  69 % des maires des 35 000 communes sont des retraité.e.s.
- **Associatif**
  38 % des retraité.e.s sont adhérent.e.s à une association. Ils et elles y consacrent en moyenne 26 jours par an (Dress).
  50 % des dirigeant.e.s des associations sont des retraité.e.s avec un budget annuel de 5 milliards d'euros (hors associations sportives).
  40 % des nouvelles associations sont créées par des retraité.e.s.
- **Accueil de la petite enfance**
  23 millions d'heures de garde par semaine, volume comparable à celui des des assistantes maternelles (DREES)
- **Croissance et emploi**
  Participation à la croissance et à l'emploi par leurs dépenses (21 % des revenus dans le Val-de-Marne viennent des pensions, retraites et rentes en 2020 INSEE)
- **Redistributif**
  33 % des retraité.e.s aident financièrement leurs enfants et 30 % leurs petits-enfants (hors héritage).

Un progrès social à conquérir pour toutes et tous

- L'allongement de l'espérance de vie impose d'affirmer le droit à la retraite, comme un âge de la vie à part entière
- L'inégalité sociale reste massive
- Le projet de réforme des retraites va accélérer la mise en œuvre des prévisions du COR
- La capacité de participer à la vie de la société des retraité.e.s dépend de leur qualité de vie
- Il ne peut y avoir de véritable progrès social pour les salariés.e.s basée sur la régression sociale pour 1/4 des habitant.e.s.

USR CGT Val de Marne mai 2023

Des revendications pour répondre aux besoins

Pour une retraite décente, le projet de la CGT

- **Un système de retraite par répartition basé sur des droits acquis par la cotisation et financé par les cotisations – vers la suppression de la CSG**
- **Une retraite décente pour toutes et tous, l'égalité femmes/hommes** : au minimum le SMIC brut, à 75 % du revenu d'activité, sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois
- **L'indexation sur les salaires**
- **La retraite à 60 ans, et 55 ans pour les métiers pénibles, avec la prise en compte des années non cotisées** : études, chômage, etc.
- **Des pensions de réversion à 75 % sans condition**

Pourquoi le SMIC brut à 2000€ minimum ?

- L'enquête de l'UCR fait état d'une moyenne à 1 850 € qui semble préserver l'essentiel mais pas plus : les activités culturelles, sportives, voyages etc. restent fortement impactées

- Pour des ressources autour de 2 000€ au cours de la vie, la différence d'espérance de vie avec les plus aisés ne serait plus que de 2 à 3 ans (INSES « L'espérance de vie par niveau de vie » Nathalie Blanpain 2018 - doc de travail)

- C'est un lien fort entre les retraités et les actifs : gagner le SMIC à 2 000 € pour les actifs et un minimum de retraite à 2 000 € ne peut se concevoir qu'ensemble.

USR CGT Val de Marne mai 2023

Des revendications immédiates et intersyndicales

- **300 € pour tous.tes et l'augmentation des pensions**

  - Un impact fort pour les plus précaires, pour le reste à vivre et la vie quotidienne des retraité.es

- **Echelle mobile** : une réponse à l'inflation, qui ne doit pas faire oublier l'essentiel, l'indexation sur les salaires.

- **Pas de nouveaux impôts pour financer les retraites**, pas d'augmentation de la CSG (insuffisant et critiquable pour la CGT !)

- **Des mesures de redistribution, le retour à la demi-part fiscale** pour le conjoint et à l'exonération fiscale des majorations pour enfants

Des revendications réalistes, finançables

- **Satisfaire ces revendications demande de mobiliser des ressources importantes,**

  environ 100 Mds € par an avec des conséquences positives pour toute la société

  Des ressources, à mobiliser

- qui vont de pair avec les revendications des salarié.e.s et les besoins de la population
- qui renforcent la revendication de l'égalité femmes/hommes
- pour la démocratie, l'environnement et le social

USR CGT Val de Marne mai 2023

Créer des emplois nécessaires = des ressources

- +100 000 emplois dans le privé : 0,8 Mds € pour les retraites
- 32h ►1,7M d'emplois ►13,7 Mds €
- 400 000 emplois en santé et social : 6 Mds €
- 100 000 emplois dans la fonction publique : 1,5 Mds €
- Retraite à 60 ans : -10 Mds de cotisations de chômage
- Suppression des temps partiels imposés : 1,5 Mds €

Fin des exonérations de cotisations

- 84 Mds € d'exonérations en 2023, avec un impact négatif sur les salaires et sans effet sur l'emploi
- 2,5 Mds pour les retraites non compensées par l'État
- Un financement des entreprises qui grève lourdement les ressources de l'État, qui compense des ressources qui pourraient servir d'autres politiques publiques
- Une partie pourrait aussi refinancer le système de retraite

Faire cotiser les revenus financiers

Cela va dans le même sens qu'une redistribution de la richesse créée vers les salaires, mais sans être lié directement au salaire avec le risque évident de manipulations des comptes surtout par les (grandes) entreprises. **Une mesure destinée à orienter l'argent vers la production et l'emploi, mais pour la CGT l'augmentation des salaires est primordiale**

- Taxation à 28 % comme les salaires : **14 Mds € pour les retraites**
- Transparence des revenus financiers : **un gros bonus...**
- Revenir à la part de la masse salariale des années 80 dans le PIB, (y compris la part dite abusivement «patronale») : **50 Mds € pour les retraites**

Des cotisations sur les primes

- Cotiser sur les primes, l'intéressement, la participation : **3 Mds € pour les retraites.**

  c'est aussi inciter le patronat à ne plus privilégier ces dispositifs destructeurs du salaire et destinés à intégrer les salariés aux objectifs de profits et à augmenter les salaires.

- Le gouvernement de Macron et le patronat vont exactement en sens inverse avec l'accord sur le « partage de la valeur », non signé par la CGT !

Agir sur le taux de cotisation ?

- La retraite par répartition **à prestations définies**, cela signifie que les cotisations peuvent varier pour équilibrer le système, notamment en fonction de l'équilibre démographique
- La croissance de la productivité s'accompagne de l'augmentation des salaires même si elle est fortement freinée par les politiques patronales. Augmenter les cotisations ne veut pas dire baisser les salaires...
- 0,8 point de cotisation = **12 Mds € pour les retraites**
- C'est 8 € de cotisation salariale et 12 € de cotisation patronale supplémentaires par mois pour un salaire de 2 500 € par mois

Augmenter les salaires

- Augmenter les salaires : **+5 % = 9 Mds € pour les retraites**
- Point d'indice FP : **+5 % = 1,5 Mds €** et **rattrapage du blocage depuis 2010 = 5 Mds € pour les retraites**
- **SMIC à 2 000 €** et répercussion dans les grilles salariales : à chiffrer
- Egalité Femmes/Hommes : **5 Mds € pour les retraites**

il ne faut pas oublier que l'augmentation des salaires conduit aussi à terme à l'augmentation des retraites donc à de nouveaux besoins…, mais augmenter les salaires permet d'augmenter le taux de cotisation entre salaire et retraite pour équilibrer le système de retraite et équilibrer la démographie

Après 83 : du maigre pour le travail, du gras pour les profits

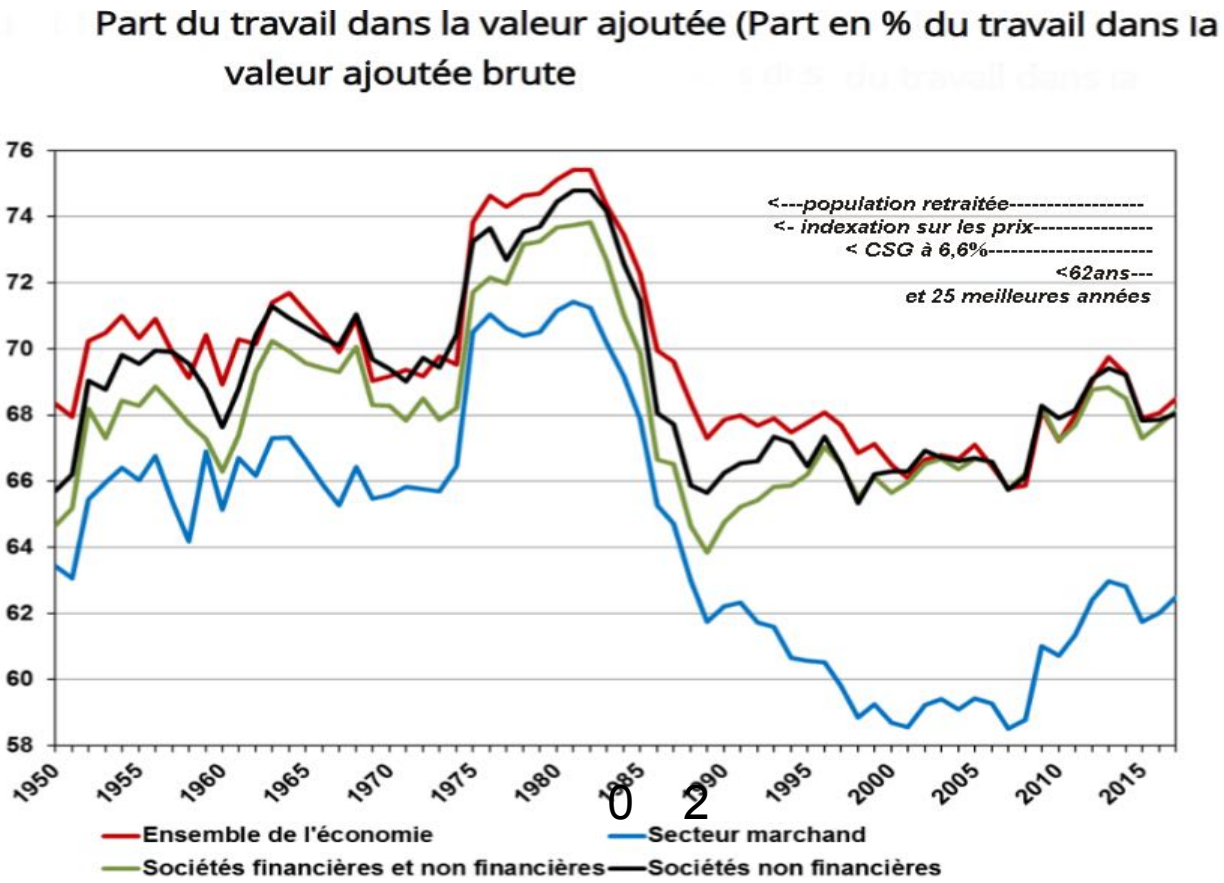

- La part de la valeur ajoutée pour le travail et donc les retraites a brutalement baissé après 83
- Le PIB a augmenté de 50 % depuis 1993
- Avec 34 %, la marge des entreprises est au plus haut en 2022

Croissance du PIB

- Jusque-là la croissance des richesses créées a produit les ressources pour le progrès social, qui ont contribué à permettre une nouvelle croissance (éducation et formation, santé, réduction du temps de travail, productivité)
- De nouveaux enjeux, la transition climatique, la révolution numérique créent de nouveaux besoins et contenus de croissance...et de nouveaux besoins sociaux
- Au delà de la suppression du chômage et de la mobilisation de la population active, la croissance de la productivité est un levier essentiel
- Les retraité.e.s doivent pouvoir y participer pleinement

Le travail, quoi qu'il arrive ne disparaîtra pas !

D'après l'OCDE le PIB augmenterait de 77 % d'ici 2060

- D'après le COR la population active augmenterait de 5 % d'ici 2070 et le nombre de retraité.e.s de 22 %. La population totale augmenterait de 10 %. Le taux de chômage resterait selon le COR à un niveau élevé de 7 % pendant toute la période (mais un taux de 5 % est imposé par le gouvernement entre 2027 et 2035…)
- Dans ces conditions le rapport entre retraité.e.s et salarié.e.s en activité diminuerait de 1,9 salarié.e. en activité pour un.e retraité.e aujourd'hui à 1,4 salarié.e. en activité pour un.e retraité.e.
- Les choix étudiés dans le rapport du COR 2022 conduisent à faire peser surtout sur les retraité.e.s le financement pendant que le salaire des salarié.e.s en activité augmenterait plus, (mais nettement moins que la productivité et la croissance), sans toucher à la part de la valeur ajoutée pour les profits (la marge brute). De quoi imposer la retraite par capitalisation pour les couches moyennes et aisées.
- Cela relève d'un débat sur le projet de société qui concerne les partis politiques, les associations, la société civiles et auquel la CGT participe à partir de son point de vue de défense des intérêts des salarié.e.s
- Quel type de croissance ? Ce ne sont pas des débats tranchés dans le contexte de l'anthropocène et de la transition climatique **mais le travail et les cotisations, donc les retraites vont perdurer !**
- Le progrès social est un levier essentiel pour répondre à ces défis

USR CGT Val de Marne mai 2023

Conclusion : la mobilisation des retraité.e.s à l'ordre du jour

L'inflation sur l'alimentation, l'énergie, et donc aussi les charges de logement, et l'augmentation des loyers crée une situation de tension forte

- La bataille en cours sur la réforme des retraites modifie de toute façon, quelle que soit l'issue, le rapport de forces en faveur des salarié.e.s
- L'intersyndicale à l'œuvre depuis janvier a montré sa capacité de mobilisation
- De quoi redonner confiance dans leur mobilisation aux retraité.e.s et à leur intersyndicale

Allons à leur rencontre, proposons de se syndiquer !

USR CGT Val de Marne mai 2023

Bibliographie

- Diapo « Finançons nos retraites » La CGT 2023
- Diapo « Financement des retraites - nos propositions » La CGT Février 2020
- Barometre-economique-et-social-2022 La CGT
- « L'espérance de vie par niveau de vie » Nathalie Blanpain INSES 2018
- Fiche 09 « Le niveau de vie des retraités » DREES 2021
- Rapport du Conseil d'Orientation des Retraites RA_COR2022_def.pdf
- Les documents du congrès de l'UCR CGT 2020
- Repères revendicatifs UCR CGT Juin 2019
- Consultation des retraités : De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? UCR CGT Avril 2022 – Mai 2023
- Données ouvertes de l'Observatoire des Territoires Salaires Pouvoir d'achat – ANCT
- Données complètes INSEE du Val de Marne
- Mémo Eco n°97 « Les retraités sont-ils des privilégiés » La CGT mai 2022
- Article de Economie matin « Depuis les années 90, le niveau de vie des retraités est supérieur à celui des actifs : Pourquoi ? » Daniel Moinier 24 mars 2023 (une explication baroque…)
- « Le partage de la Valeur ajoutée en France 1949-2007 » Pierre-Alain Pionnier INSEE DESE

USR CGT Val de Marne mai 2023